



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LES HPV EN MILIEU SCOLAIRE

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et hautement transmissibles, essentiellement lors des contacts sexuels. On estime ainsi que 80% de la population est en contact à un moment de sa vie avec ces virus. Souvent asymptomatiques, les infections à HPV sont parfois à l'origine de lésions précancéreuses et/ou des cancers du col de l'utérus et d'autres cancers, par exemple celui de la gorge, de la vulve ou de l'anus. La vaccination contre les HPV prévient jusqu'à 90 % de ces infections. Elle est recommandée depuis plusieurs années chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans.

Afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons et comme annoncé par le Président de la République le 28 février 2023, une campagne nationale de vaccination contre les HPV en milieu scolaire est déployée annuellement en France à partir de la rentrée scolaire 2023-2024 par le ministère de la Santé et de la prévention en lien avec le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse.

Il est ainsi proposé à tous les élèves des classes de cinquième d'être vaccinés contre les infections à HPV.

La protection complète s'obtient avec deux doses de vaccins. Les deux doses seront fournies à six mois d'intervalle sur l'année scolaire de cinquième.

Cette vaccination est totalement gratuite et sera réalisée par des équipes mobiles issues notamment des centres de vaccination et composées de personnels qualifiés et équipés pour la vaccination des adolescents.

L'accord écrit des deux parents sera demandé. Le jour de la séance de vaccination, les enfants, dont les parents ont autorisé la vaccination, devront être munis de leur carnet de santé ou de vaccination.

Des séances d'informations pourront être organisées pour les parents et les élèves de cinquième. Les personnels de santé de l'éducation nationale (infirmier et médecin scolaires) peuvent également répondre à vos questions.

Pour plus d'informations sur cette vaccination, vous pouvez :

- Vous renseigner auprès de votre médecin
- Consulter le dépliant d'information sur la vaccination HPV joint à ce courrier
- Consulter les sites :

e-cancer.fr



vaccination-info-service.fr



LA VACCINATION EN PRATIQUE

Quand faire vacciner mon enfant ?

Faire vacciner son enfant dès 11 ans, c'est garantir une plus grande efficacité du vaccin.

Mon enfant a :

- entre 11 et 14 ans : seules deux doses sont nécessaires ;
- entre 15 et 19 ans (rattrapage) : trois doses sont nécessaires.

Bon à savoir : profitez du rendez-vous vaccinal pour le rappel dTcaP*, prévu entre 11 et 13 ans, pour réaliser en même temps une des doses du vaccin contre les HPV.

*Vaccin contre la diphtérie (D), le tétanos (T), la coqueluche acellulaire (Ca) et la poliomyélite (P).

Comment faire vacciner mon enfant ?

Pour les filles comme pour les garçons, je m'adresse à :

- un médecin ;
- un pharmacien ;
- une sage-femme ;
- un infirmier ;
- un service de vaccination municipal ou départemental (renseignez-vous auprès de votre mairie ou du conseil départemental).

Combien coûte la vaccination contre les HPV ?

- Chaque dose de vaccin est prise en charge à 65 % par votre caisse d'assurance maladie. Le reste est généralement remboursé par les complémentaires (mutuelle...).
- La vaccination peut être gratuite dans certains centres de vaccination, municipaux ou départementaux.
- Pour les personnes qui bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et de l'aide médicale d'État, il n'y a rien à payer.

UNE VACCINATION SÛRE ET EFFICACE POUR PROTÉGER MON ENFANT CONTRE LES CANCERS HPV.

VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ EN CLASSE DE 5^e, AVEC VOTRE AUTORISATION :

- il pourra être vacciné au collège par un professionnel de santé ;
- il recevra deux doses du vaccin, espacées de 6 mois minimum ;
- vous n'aurez rien à payer.

À ce jour, **plus de 100 millions** d'enfants et d'adolescents ont été vaccinés dans près de 80 pays.

Pour en savoir plus,

parlez-en avec votre professionnel de santé
ou rendez-vous sur vaccination-hpv.e-cancer.fr



ON NE LES PROTÈGE JAMAIS TROP.

LA VACCINATION CONTRE
LES CANCERS HPV*,
pour les filles
et les garçons
dès 11 ans.



GUIDE PRATIQUE

*HPV : Human Papillomavirus ou Papillomavirus Humains.

JE M'INFORME SUR LA VACCINATION CONTRE LES CANCERS HPV

Pourquoi faire vacciner mon enfant ?

Aujourd'hui, la vaccination contre les HPV prévient jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine des cancers.

Elle est recommandée pour les filles et les garçons contre :

- les lésions précancéreuses et/ou les cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin et de l'anus ;
- les lésions bénignes, mais douloureuses, qui apparaissent sur la peau ou les muqueuses de l'anus et de la région génitale (verrues anogénitales).

UNE VACCINATION SÛRE ET EFFICACE

Depuis + de 10 ans, + de 6 millions de doses prescrites en France, + de 300 millions dans le monde.

Une surveillance internationale rigoureuse.

La large utilisation des vaccins contre les HPV, les surveillances mises en place au niveau de nombreux pays et au niveau international et les résultats d'études spécifiques ont confirmé leur excellent profil de sécurité, reconnu par l'OMS.

Ainsi, par exemple, aucun lien entre ces vaccins et les maladies auto-immunes n'a été démontré.

L'efficacité de la vaccination contre les HPV est observée dans les pays où le nombre de jeunes adultes vaccinés est important, comme en Australie (réduction des cancers et lésions précancéreuses du col de l'utérus et des verrues anogénitales chez les hommes et les femmes).

JE M'INFORME SUR LES PAPILLOMAVIRUS HUMAINS

Les HPV, c'est quoi ?

Les HPV sont des virus humains appelés papillomavirus. 80 % des femmes et des hommes sont exposés à ces virus au cours de leur vie. Les infections à HPV disparaissent généralement en quelques mois, mais une petite proportion peut persister et évoluer en maladie.

Quel est le lien entre les virus HPV et les cancers ?

Il existe près de 200 types de HPV dont certains sont à l'origine de lésions précancéreuses et de cancers.

Les HPV sont aussi responsables de verrues anogénitales.

Comment se transmettent les virus HPV ?

Ces virus se transmettent par simple contact au niveau des parties génitales, le plus souvent lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration.

CHACQUE ANNÉE EN FRANCE, 6 400 NOUVEAUX CAS DE CANCERS SONT CAUSÉS PAR LES PAPILLOMAVIRUS HUMAINS.

Si les cancers HPV concernent en majorité les femmes, plus d'un quart touche les hommes.

Nombre de maladies HPV-induites chez les femmes et les hommes en France en 2015 (d'après Shield et al., Hartwig et al., 2015).

	HOMMES	FEMMES
Cancers du pénis / Cancers de la vulve et du vagin	100	200
Cancers de l'anus	400	1 100
Cancers de l'oropharynx (bouche, gorge...)	1 300	400
Cancers du col de l'utérus	—	2 900
Lésions précancéreuses de la vulve, du vagin, de l'anus	130	environ 2 500 à 3 000
Lésions précancéreuses du col de l'utérus (CIN 2+)	—	environ 30 000
Verrues anogénitales	environ 50 000	environ 50 000